



## Communiqué de presse • 14 juin 2007

Une église est un point de repère dans le paysage, une référence commune pour les habitants, un espace ouvert à tous pour découvrir un patrimoine mais aussi un endroit de prière, de recueillement.

**La Fondation "Églises ouvertes" a pour principaux objectifs**, à l'instar de ses homologues anglais et français,

- de mettre en valeur notre patrimoine religieux et le rendre accessible,
  - de créer des outils de découverte et d'interprétation du patrimoine religieux
  - de diffuser et promouvoir les activités d'animation du patrimoine religieux, telles que visites, concerts, conférences...
- A cet effet, la Fondation a créé et organisé un réseau d'églises ouvertes et accueillantes.

A ce jour, plus de 100 édifices religieux des quatre coins du pays ont adhéré à la Charte et sont présentés sur un site Internet et dans une brochure qui sera largement diffusée. Et cela en français, néerlandais, allemand et anglais.

Dans cette charte, **les responsables des édifices religieux s'engagent principalement à :**

- ouvrir l'édifice pendant au moins 8 semaines consécutives entre le 1er juin et le 30 septembre et au minimum trois jours par semaine, 4 heures par jour,
- prévoir des outils d'information tels que dépliant sur l'édifice, renseignements sur la vie de la communauté,
- créer une atmosphère accueillante par la présence, dans la mesure du possible, d'un texte de bienvenue, d'un livre d'or, d'un fond musical ou de fleurs.
- former les éventuels accueillants
- garder à jour un inventaire complet des biens de valeur de l'édifice

Les édifices religieux qui adhèrent à la charte ont **droit en échange d'une contribution de 300 euros** à :

- une page de présentation sur le site [www.eglisesouvertes.be](http://www.eglisesouvertes.be)
- une plaque extérieure reprenant le logo, le nom de l'église et les heures d'ouverture
- un livre d'or pour adultes et un livre d'or pour les enfants
- la reprise des données dans une brochure "les églises ouvertes et accueillantes en Belgique" qui sera largement diffusée (40.000 exemplaires)
- 150 brochures (à vendre à 2 euros/pièce)
- une documentation reprenant des conseils de sécurisation et des fiches d'information pour le responsable du projet local.

*La Fondation églises ouvertes est une fondation d'utilité publique.*

### **Renseignements**

**Sites:** [www.eglisesouvertes.be](http://www.eglisesouvertes.be) • [www.openkerken.be](http://www.openkerken.be) • [www.openchurches.be](http://www.openchurches.be) • [www.offenekirchen.be](http://www.offenekirchen.be)

Pour télécharger des images ou le logo: site: contact > matériel presse

### **Contacts**

Président : Marc Huynen • mail : [m.huynen@eglisesouvertes.be](mailto:m.huynen@eglisesouvertes.be)

Relations presse : François-Xavier Remion : 0475/90.89.76 ou mail : [info@actionetcommunication.be](mailto:info@actionetcommunication.be)

### **Fondation églises ouvertes**

**Chaussée de Tirlémont 508 A • B-1370 Jodoigne • [info@eglisesouvertes.be](mailto:info@eglisesouvertes.be) • [www.eglisesouvertes.be](http://www.eglisesouvertes.be)**

**Open Churches Foundation: 001-5039466-04 • Fondation d'utilité publique • Siège: Rue des Chardons, 44 (16) • B-1030 Bruxelles**